

DT

AO n° : 105/2022

**ACHAT D'EXPERTISE POUR LA FORMATION ET
L'ACCOMPAGNEMENT DE 20 JEUNES
RELEVANT DE LA PROVINCE DE SAFI POUR
LA CREATION DE REVUNU EN LIGNE**

Partie I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

ARTICLE 1- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION A4C

L'Association ACT4COMMUNITY de Safi traduit la volonté des collaborateurs du Site OCP de Safi de contribuer à la déclinaison opérationnelle de la dynamique Act4Community, articulée autour de programmes à fort impact sociétal, selon une démarche basée sur les principes du dialogue, de la proximité et de la co-construction avec les acteurs locaux.

L'Association ACT4COMMUNITY de Safi, association de droit marocain à but non lucratif, a été créée en 2020, dont le siège est situé à Villa I6, Rue Ibnou Batouta, Ville nouvelle, Safi. Sa mission principale est de contribuer à la création de valeur ajoutée sociale et économique dans la province de Safi à travers la déclinaison des programmes touchants principalement l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA PRESTATION

La formation en e-commerce offre de nombreux avantages aux jeunes talents, que ce soit pour démarrer leur propre activité en ligne ou pour intégrer une entreprise spécialisée dans ce domaine.

Cette prestation de formation et d'accompagnement en e-commerce vise à fournir aux participants les compétences et connaissances nécessaires pour :

- Créer et gérer efficacement une boutique en ligne. Les sujets abordés incluent l'analyse des tendances du marché, la sélection de niche, la recherche de produits, le choix de fournisseurs, la création et/ou intégration des sites web, la gestion des campagnes publicitaires sur différentes plateformes telles que Facebook, Google et TikTok, ainsi que des aspects avancés tels que l'automatisation avec l'intelligence artificielle.
- Créer des pages avec un contenu attractif créant par la suite de revenu en ligne;

Cette formation offre ainsi aux participants un ensemble de compétences essentielles pour réussir dans le domaine du commerce électronique, en leur permettant de développer des stratégies efficaces et de tirer pleinement parti des opportunités offertes par le marché en ligne.

Au terme de cette formation, les jeunes bénéficiaires vont être capables de :

- Déterminer le type de niche de leur boutique ;
- Analyser la tendance et les recherches autour de leur idée ;
- Trouver des produits à vendre ;
- Sélectionner des fournisseurs ;
- Achat d'un nom de domaine, hébergement ;
- Création et gestion des boutiques shopify ;
- Lancer des campagnes de publicités sur Facebook, Google, Tik Tok..
- Gérer les listes d'email marketing ;
- Connaître les meilleures stratégies pour faire plus de ventes ;
- Identifier, importer en masse et optimiser les produits ;
- Configurer et gérer une boutique grâce à WooCommerce ;
- Déterminer les stratégies à appliquer pour passer au niveau supérieur ;
- Créer un ou plusieurs sites de E-commerce.

ARTICLE 3: CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Pour ce faire, le prestataire est chargé de :

- **Mission 1 : Accompagnement et sourcing des jeunes passionnés dans la province de Safi**
 - ✓ Elaboration des pré-requis de sélection;
 - ✓ Lancement de la candidature;
 - ✓ Organisation de la commission de sélection ;
 - ✓ Sélection de 20 jeunes qui vont bénéficier du parcours de formation.

- **Mission 2 : Elaboration du plan de formation et d'accompagnement**
 - ✓ Proposition d'un plan de formation adéquate ;
 - ✓ Exécution d'un plan de formation (à la hauteur de 18 jours s'étalant sur 2 mois).

- **Mission 3 : livementor**
 - ✓ Mobilisation des mentors/Praticien pour partage des bonnes pratiques : faire recours à des influenceurs reconnus à l'échelle national,

- **Mission 4 : Accompagnement de proximité pour l'exécution des affaires en ligne**
 - ✓ Établir les bases solides d'une activité e-commerce durable ;
 - ✓ Evaluation d'impact.

L'expert se chargera de développer une méthodologie de travail accompagnée d'une proposition de planning d'accompagnement et de formation adaptée au timing proposé.

ARTICLE 4: MODE DE PASSATION

Le marché découlant de cet appel offres sera attribué par la procédure d'un appel d'offres ouvert, basé sur les offres techniques et financières des soumissionnaires.

ARTICLE 5: PARTIES CONTRACTANTES

Les parties contractantes lors du marché découlant de cet appel d'offres sont l'**Association ACT4COMMUNITY**, représentée par son président ou son délégué, d'une part, et le **consultant** déclarée attributaire d'autre part.

ARTICLE 6: DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ

Sont incorporées comme pièces contractuelles de la consultation découlant de cet appel d'offres:

1. L'acte d'engagement.
2. Le présent cahier des Prescriptions Spéciales.
3. Note méthodologique y compris des indicateurs de mesure de livrables avec prix estimatif.

Les éléments ci-dessus, seront envoyer par E-mail :

act4communitysafi4achat@gmail.com

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives de la consultation, ces pièces prévalent dans l'ordre ou elles sont énumérées ci-dessus

ARTICLE 7: VALIDITE ET DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DE LA CONSULTATION

La consultation découlant du présent appel d'offres ne sera valable, définitive et exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente.

L'approbation de la consultation doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

ARTICLE 8 : DELAI DE REALISATION DE LA PRESTATION

Le délai de livraison des articles objets de la consultation découlant du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter du lendemain du jour de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement d'exécution de la prestation.

ARTICLE 9: NATURE DES PRIX

La consultation découlant du présent appel d'offres est à prix unitaire.

Les sommes dues au titulaire du marché découlant du présent appel d'offres sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix détail estimatif joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement livrées conformément au marché.

ARTICLE 10: CARACTERE DES PRIX

Les prix du marché découlant de cet appel d'offres sont fermes et non révisables.

Les prix du marché découlant du présent appel d'offres sont réputés comprendre le bénéfice et tous droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation objet du marché jusqu'au lieu d'exécution de ladite prestation.

ARTICLE 11: ASSURANCES – RESPONSABILITE

Le titulaire devra souscrire les assurances couvrant les risques inhérents à l'exécution du marché. Il doit être titulaire d'une police d'assurance de "responsabilité civile du chef d'entreprise" concernant les conséquences pécuniaires de dommages de toutes natures, corporels ou matériels, causés aux tiers, soit par le personnel salarié, en activité de travail, ou par le matériel d'entreprise ou d'exploitation, soit du fait des livraisons, soit du fait d'incidents survenus après la fin des livraisons et mettant en cause sa responsabilité. Cette responsabilité s'entend durant toute la période d'exécution du marché.

ARTICLE 12: MODALITES ET CONDITIONS DE LIVRAISON

Le prestataire devra fournir la totalité des articles objets du présent appel d'offres selon les indicateurs proposés.

ARTICLE 13: MODALITES DE REGLEMENT ET PAIEMENT

Le paiement se fera par un seul décompte établi par **L'Association ACT4COMMUNITY** selon les prix indiqués sur le bordereau des prix détail estimatif.

L'Association ACT4COMMUNITY se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement du fournisseur.

ARTICLE 15: PENALITES POUR RETARD

A défaut d'avoir terminé la livraison des articles dans le délai prescrit, il sera appliqué au fournisseur, sans préjudice, une pénalité de retard de 1 ‰ (un pour mille) par jour calendaire du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au fournisseur.

L'application de ces pénalités ne libère en rien le fournisseur de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du marché découlant du présent appel d'offres. Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10 % du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente a le droit de résilier le marché après mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des mesures coercitives.

ARTICLE 16 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Le fournisseur ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.

Le fournisseur ne doit pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et lors des étapes de son exécution.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans l'exécution du présent appel d'offres conformément.

ARTICLE 17: RESILIATION DU MARCHÉ

La résiliation du marché ne fera pas obstacle à la mise en œuvre de l'action civile ou pénale qui pourrait être intentée au titulaire du marché en raison de ses fautes ou infractions.

Si des actes frauduleux, des infractions réitérées aux conditions de travail ou des manquements graves aux engagements pris ont été relevés à la charge du fournisseur, **L'Association ACT4COMMUNITY**, sans préjudice des poursuites judiciaires et des sanctions dont le fournisseur est passible, peut par décision motivée, prise après avis de la Commission Achats, l'exclure temporairement ou définitivement de la participation aux marchés de l'Association.

ARTICLE 18: REGLEMENTS DES DIFFERENTS ET LITIGES

Les litiges entre l'**Association ACT4COMMUNITY** et le fournisseur sont réglés à l'amiable. Le cas échéant, elles sont soumises aux tribunaux compétents.

Partie II : CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

1. Description de la prestation :

- Ladite prestation, objet de formation et d'accompagnement des jeunes pour la création de revenus en ligne, est répartie comme suit :

Mission 1 : Accompagnement et sourcing des jeunes passionnés dans la province de Safi (Forfaitaire)

- ✓ Elaboration des pré-requis de sélection;
- ✓ Lancement de la candidature;
- ✓ Organisation de la commission de sélection ;
- ✓ Sélection de 20 jeunes qui vont bénéficier du parcours de formation.

• **Mission 2 : Elaboration du plan de formation et d'accompagnement (18 jours) ;**

- ✓ Proposition d'un plan de formation adéquate ;
- ✓ Exécution d'un plan de formation (à la hauteur de 18 jours s'étalant sur 2 mois).

• **Mission 3 : livementor (4 jours)**

- ✓ Mobilisation des mentors/Praticien pour partage des bonnes pratiques : faire recours à des influenceurs reconnus à l'échelle national,

• **Mission 4 : Accompagnement de proximité pour l'exécution des affaires en ligne (10 jours)**

- ✓ Établir les bases solides d'une activité e-commerce durable ;
- ✓ Evaluation d'impact.

L'expert se chargera de développer une méthodologie de travail accompagnée d'une proposition de planning d'accompagnement et de formation adaptée au timing proposé.

2. Qualifications requises :

- ✓ Un expert en e-commerce, ayant un diplôme supérieur en commerce, le marketing, la gestion des affaires, l'informatique ou les technologies de l'information ;
- ✓ Au moins 05 ans, d'expérience pratique en e-commerce ;
- ✓ Maîtrise des plateformes e-commerce : Une expérience avérée dans l'utilisation de différentes plateformes de commerce électronique telles que Shopify, WooCommerce, Magento, BigCommerce, etc.
- ✓ Compétences en techniques de formation et en coaching ;

Autres compétences techniques souhaitées :

- ✓ Piloter la performance du site, comprenant la gestion et l'optimisation des contenus en ligne ;
- ✓ Superviser la création de supports web : des vidéos promotionnelles, des bannières publicitaires, des démonstrations de produits, pour retenir l'attention des visiteurs ;

- ✓ Mettre en place des actions commerciales en ligne, comme les promotions, les soldes et d'autres incitations à l'achat en ligne ;
- ✓ Activer les différents leviers webmarketing comme les techniques de référencement naturel (SEO), et payant (SEM), de gestion des réseaux sociaux, de campagnes d'emails ;
- ✓ Surveiller et analyser les indicateurs de performance du site (KPI).

Partie II: BORDEREAUX DES PRIX-DETAIL ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Mission 1	Accompagnement et sourcing des jeunes passionnés	F	F		
Mission 2	Elaboration et exécution du plan de formation et d'accompagnement	J	18		
Mission 3	livementor	J	4		
Mission 4	Accompagnement de proximité pour l'exécution du business model	J	5		
				MONTANT TOTAL (HT)	
				MONTANT TVA (20%)	
				MONTANT TOTAL (TTC)	

